



Données comparatives Janvier - Avril 2023/2022

FLUX TOURISTIQUES

(source : Flux Vision Tourisme Orange, CTRL Occitanie Visit Data, CDT Destination Gers)

Les nuitées touristes Janvier- Avril 2023/2022 de la Destination Gers

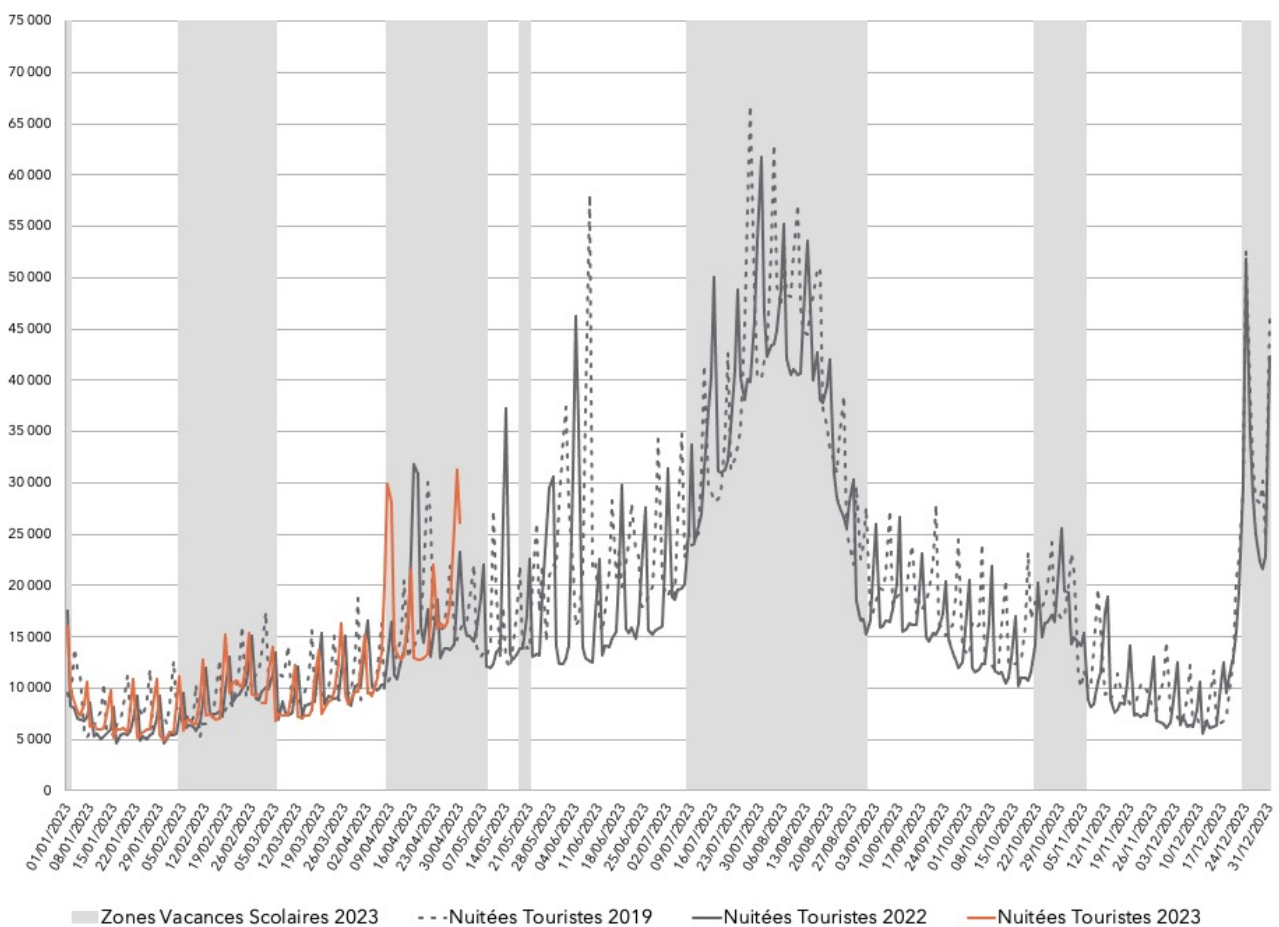
Mois mars et avril : données provisoires

Nous observons une hausse de **+ 5 % des nuitées touristes** (français et étrangers) **sur les quatre premiers mois de l'année 2023**, comparé à 2022. Cette augmentation s'élève à + de 62 700 nuitées touristes supplémentaires.

À noter pour le mois **d'avril une hausse de + 9 %** par rapport à 2002 (et + 10 % par rapport à 2019).

En 2023 nous devons regagner 550 000 nuitées pour retrouver les valeurs de 2019.

Nuitées touristes quotidiennes (Français et étrangers)

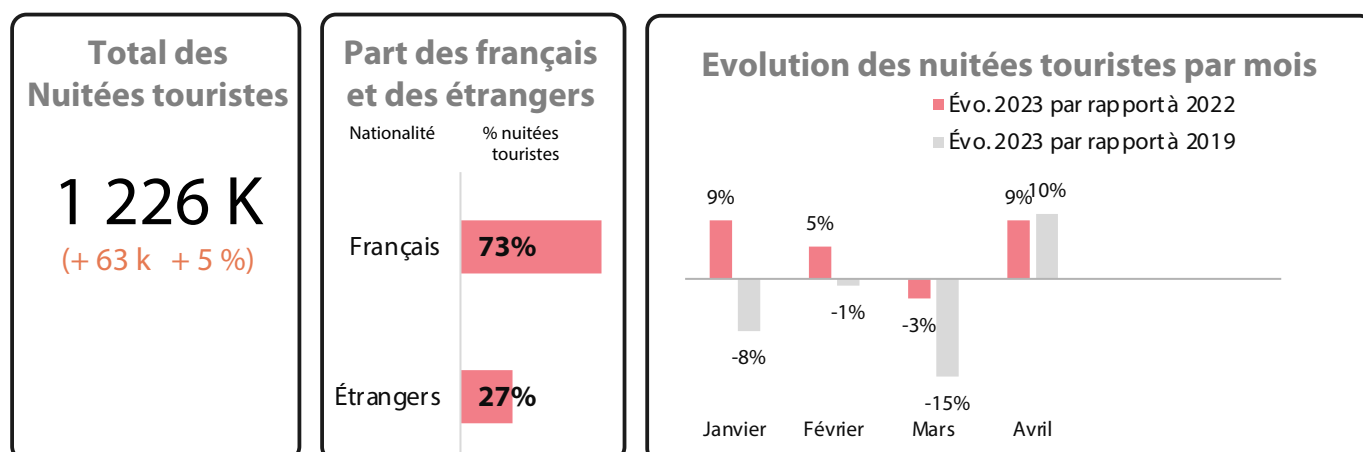


Analyse Flux Vision Tourisme Orange, CTRL Occitanie, CDT Destination Gers,



Les nuitées touristes Janvier - Avril 2023/2022 de la Destination Gers

Mois mars et avril : données provisoires



LA MÉTHODE FLUX VISION TOURISME

Une solution innovante de mesure de la fréquentation du territoire développée par Orange grâce à la téléphonie mobile et utilisée par plus de 50 CDT/ADT, CRT.

Le mode opératoire est le suivant :

- ◆ **Géolocalisation** des mobiles Orange dans le Gers,
- ◆ **Collecte des données** avec qualification et anonymisation (processus validé par la CNIL),
- ◆ **Traitement des données** :
 - Redressement : passage de x mobiles à y personnes ; part de marchés Orange, taux d'équipement...,
 - Segmentation : résidents, touristes, excursionnistes..., en tenant compte de la **zone de présence majoritaire sur les 56 derniers jours** (8 semaines),
 - Indicateurs : nuitées, présence en journées, excursions, origines des touristes, mobilité, évènements...,
- ◆ **Analyse et diffusion** des données.

Une nouvelle méthodologie a été déployée par Orange à partir de 2019 apportant de nouveaux points d'amélioration :

- ◆ Amélioration des cartes de captation
- ◆ Superposition possible de zones d'études
- ◆ Livraisons plus rapides des données

L'analyse Flux Vision Tourisme concerne les catégories suivantes :

- **Touriste** : **personne séjournant sur le territoire sur de courtes durées** (moins de 22 nuitées et moins de 4 séjours lors des 8 dernières semaines) **pour tout motif** (personnel, professionnel...) **et dans toute forme d'hébergement (marchands, résidences secondaires, familles...).**
- **Habituellement présent** : personne n'habitant pas sur le territoire mais y séjournant longtemps ou souvent (les résidents secondaires, étudiants, travailleurs...) au moins 4 fois au cours des 8 dernières semaines.
- **Résident** : habitant du département ou du territoire infra-départemental.
- **Nuitée** : **plus de 2h passées (entre 00h00 et 6h00) par un touriste** sur une zone majoritaire, **quelque soit le type d'hébergement.**
- **Excursionniste** : **personne passant au moins 2h dans la journée** (entre 6h00 et 00h00) **sur la zone d'étude sans y dormir ni la veille, ni le soir-même.**

Pour rappel, la méthode Flux Vision Tourisme est en cours de développement ; elle fait l'objet d'évolutions en continue pour améliorer la performance des résultats produits.